

DECHETTERIE DE VILLEFRANCHE-SUR-CHER

Horaires d'été (02/03 au 31/10)

Lundi	09H00 - 18H30	Jeudi	14H00 - 18H30
Mardi	FERME	Vendredi	09H00 - 18H30
Mercredi	14H00 - 18H30	Samedi	09H00 - 18H30

Fermé dimanche et les jours fériés

Horaires d'hiver (01/11 au 01/03)

Lundi	09H00 - 18H30	Jeudi	14H00 - 17H30
Mardi	FERME	Vendredi	09H00 - 17H30
Mercredi	14H00 - 17H30	Samedi	09H00 - 17H30

Fermé dimanche et les jours fériés

Déchets acceptés :



BOIS



DÉBLAIS / GRAVATS



ENCOMBRANTS



DÉCHETS VERTS



MÉTAUX



CARTONS



VERRES



PILES ET
ACCUMULATEURS



DÉCHETS DIFFUS
SPECIFIQUES (DDS)



LAMPES



DEEE

Déchets refusés :

**Amiante - Plaque de fibrociment – Extincteurs –
Bouteilles de gaz – Déchets médicaux – Ordures
ménagères - Éléments entiers de carrosserie de
véhicules - Cadavres d'animaux - Produits explosifs,
radioactifs - Déchets anatomiques ou infectieux – Pneus**

Accès :

L'accès est autorisé :

- **Aux habitants de la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois (CCRM), sur présentation d'un justificatif de domicile.**
- **Aux entreprises du territoire de la CCRM, sur présentation de la carte de déchèterie (à demander auprès du service Déchets Ménagers de la CCRM).**

Pour connaître la quantité de dépôt autorisée, veuillez consulter la décision tarifaire et le règlement.



(sauf véhicule de service)

Toute récupération est strictement interdite.